

Sous contrat d'association

61, rue Notre-Dame des Champs

75006 Paris

☎01.44 32 06 70

www.sion-paris.fr



Etudes au collège

6^e, 5^e, 4^e, 3^e

Madame, Monsieur, Chers parents

Pour la rentrée 2018 nous restructurons les études au collège.

Ainsi vous aurez le choix entre :

Une étude Surveillée ou une étude accompagnée par l'organisme « Parkours ».

PRINCIPES GENERAUX

Les études au collège s'adressent aux élèves des classes de **Sixième, Cinquième, Quatrième et Troisième**. Elles ont pour but d'assurer une continuité entre le travail effectué en cours et le travail personnel.

Nous vous proposons :

- **L'étude surveillée**, sous la responsabilité de Notre Dame de Sion, gérée par des surveillants, durant laquelle les élèves bénéficient d'un horaire fixe et d'un lieu silencieux pour se consacrer à leur travail personnel et faire leurs devoirs en autonomie. Elle a lieu les **Lundi, Mardi et Jeudi de 16h30 à 18h à compter du lundi 17 septembre. (Vois les conditions ci-dessous)**. Les surveillants de l'étude disposent d'un cahier de suivi. Ils consignent, pour chaque séance, le nom des éventuels absents et retardataires ainsi que tout élément qu'ils jugent utiles concernant le travail et le comportement des élèves. Ce cahier est consultable à tout moment par le Directeur, les responsables de niveau, les professeurs principaux et tous les professeurs qui le désirent.

- **L'étude accompagnée de la société « Parkours »**, qui aura lieu également chaque soir au sein de l'établissement à compter du lundi 17 septembre. Pour cette étude, les élèves sont rassemblés en petits groupes de 3 à 5 élèves par un tuteur - étudiant venant de grandes écoles ou ayant poursuivi un cursus sélectif (ESSEC, Sciences Po, médecine.....); ceci à raison de 3 ou 4 soirs par semaine. Dans le cadre de cette étude, les élèves réalisent leurs devoirs et sont aidés. Ils sont accompagnés pour mieux anticiper les évaluations et bénéficient de points de méthode.

A la fin de chaque étude, le tuteur envoie un SMS récapitulatif aux familles de ce qui a été effectué pendant la session. Un bilan sera effectué à chaque fin de période avec la direction du collège. **Vous trouverez tous les détails pratiques et les tarifs de cette étude accompagnée en PJ.**

REGLES DE FONCTIONNEMENT

Pour garantir le bon fonctionnement de ce temps privilégié et assurer une meilleure efficacité, il est indispensable que les modalités suivantes soient respectées :

Assiduité. pour les deux études, en cas d'absence prévue, l'élève devra présenter le matin même à la conseillère d'éducation un justificatif écrit de ses parents. En cas d'absence injustifiée, celle-ci contacte immédiatement les familles pour les études surveillées, le tuteur-étudiant pour les études accompagnées. Toute absence non justifiée fera l'objet d'une sanction.

Ponctualité. Les retards ne sont pas admis.

Travail. Nous attendons des élèves inscrits un travail soutenu et efficace. Ce temps d'étude doit permettre à chacun de reprendre les cours de la journée, de se mettre à jour, de préparer et d'organiser les cours ou à venir. Le travail en groupe, (préparation d'un exposé, d'oraux, révision en vue du devoir sur table) pourra être possible de façon ponctuelle, dans une salle spécifique, et avec l'accord des surveillants. Pour les études accompagnées, les élèves sont pris en charge de façon continue par les tuteurs-étudiants.

Silence et concentration. Chaque élève doit être en possession de son propre matériel (manuel, accessoires...). Des dictionnaires sont mis à disposition des élèves. Les échanges et communication entre élèves sont à éviter afin de préserver une ambiance studieuse.

Les élèves ont la possibilité de goûter (prévoir une petite collation) avant l'étude (uniquement à 16h10). **Nous rappelons qu'il est strictement interdit de sortir de l'établissement entre la fin des cours et le début de l'étude.**

La direction du collège

Etude Surveillée au collège - Tarifs

2 soirs par semaine : 521 euros pour l'année

3 soirs par semaine : 604 euros pour l'année

Etude Surveillée au collège – coupon réponse

à retourner à la Conseillère d'éducation du collège pour le lundi 10 Septembre

Mme/Mr.....parents de.....

en classe de.....

Souhaite (ent) inscrire leur enfant à l'étude.

- Lundi
- Mardi
- Jeudi

Date et signature des parents :



Lancement des études du soir Parkours le 17 septembre pour les collégiens. Les inscriptions sont ouvertes !

Notre concept :
une étude qui donne l'envie d'apprendre



- L'équipe a un programme de travail commun
- Entraide et émulation du petit groupe



- Issu de Grande Ecole ou de cursus sélectif (Médecine, Sciences Po, Ecole de commerce, etc)
- Sélectionné puis formé



- Continuité avec le travail de l'équipe pédagogique
- Retour à la maison l'esprit léger



Pour faciliter votre implication :
- vous recevez un SMS résumant
chaque étude
- chaque week-end un mail
avec des pistes de travail

Notre objectif :
un travail régulier et organisé

Rejoindre une équipe
qui travaille ensemble chaque soir

Réaliser les devoirs

Anticiper les échéances

Gagner en autonomie



“ Je suis le coordinateur présent chaque soir. Mes missions : coacher l'équipe de tuteurs, connaître vos enfants individuellement et assurer un vrai lien avec l'équipe pédagogique ! ”

Axel Lopau sera votre interlocuteur privilégié, joignable dès la rentrée, n'hésitez pas à enregistrer ses coordonnées :

06 69 76 37 66
sion@parkours.fr

Infos pratiques

• Séances quotidiennes de 1h30, jusqu'à 4 fois/semaine: lundi, mardi, jeudi et vendredi soir.

• Nous pouvons avoir un impact fort sur la scolarité de votre enfant s'il vient très régulièrement. Tarif de 39€/semaine pour 3 soirs et 45€/semaine pour 4 soirs//semaine.

• Le nombre de places est limité, réservez dès maintenant une place pour votre enfant.

Inscriptions sur WWW.PARKOURS.FR